

(12) LOUIS FREDERIC ACHILLE LE BEL (1807-1867)

CHAPITRE II

Les habitants du Pechelbronn

Jusque vers 1870, la ferme-château Le Bel avait quelque vingt-cinq d'habitants permanents, chiffre qui est toutefois en diminution régulière pendant les dernières années. Jusqu'en 1856, les Le Bel y accueillirent leur famille élargie : les quatre Mabru d'abord, puis les Boussingault, ainsi que, par exception, une de leurs nièces Geynet, prénommée Clothilde, de même que Adolphe Martin, un beau-frère bavarois de Louis Frédéric Achille. Les autres habitants sont des employés et des domestiques célibataires des deux sexes, dont Jean Henri Bodmer, le comptable, et Georges Kuhnmünch, l'officier des mines. Population hétérogène du point de vue confessionnel, puisque composée de catholiques, de protestants et même même deux Suisses réformés (Bodmer et une femme de chambre). Les domestiques avaient leur salle à manger et poêle au rez-de-chaussée du château. Mais leurs logements étaient séparés. Les servantes avaient leurs chambres dans les étages et les mansardes, pendant que les hommes se partageaient la petite maison de l'avant-cour.

Au début des années 1840, la ferme-château Le Bel nourrissait sur place, selon Boussingault, « *un personnel d'environ trente bouches* » (1). Ce chiffre, cependant, ne coïncide pas avec le nombre des habitants permanents du Pechelbronn, donné par le recensement du 30 juin 1846, qui était alors de 18, les cinq Le Bel compris. Si le chiffre de Boussingault est exact, il faut donc supposer que le Pechelbronn employait en outre une dizaine au moins de domestiques non résidents, qui ne venaient qu'y passer la journée.

Cette population, cependant, va évoluer dans le temps. Les recensements quinquennaux de population nous apprennent ainsi que le nombre des résidents du Pechelbronn a connu un pic en 1836 et 1851, avec 23 et 24 habitants permanents respectivement. Mais dès 1841, ce nombre est en diminution régulière pour ne plus être plus que de 9 en 1866, dont seulement 4 domestiques féminins.

Les habitants du Pechelbronn d'après les recensements

	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866
Nombre total	23	19	18	24	15	13	9
dt Le Bel	3 + Clothilde Geynet	5 + Clothilde Geynet	5	6 + Clothilde Geynet + Adolphe Martin	5	5	5
dt Mabru	4	-	-	-	-	-	-
dt personnel masculin	7	7	7	5 + l'épouse et les 5 enfants du fermier Siegel	4	4	0
dt personnel féminin	8	6	6	5	6	5	4

(ABR : 7M489)

La famille élargie

Au début, les Le Bel vivent en famille élargie. En 1836, ils ne sont eux-mêmes que trois : Marie Joseph Achille, son épouse et leur fils Louis Frédéric Achille, leur fille Adèle ayant déjà épousé Boussingault et résidant désormais officiellement à Paris. Mais ils continuent d'accueillir au Pechelbronn les Mabru, au nombre de quatre (les parents et leurs deux enfants) ainsi que leurs deux cuisinières, catholiques, alors que les Le Bel ont à leur service deux autres cuisinières, également l'une catholique, l'autre luthérienne. Faut-il alors supposer entre les deux familles un conflit latent d'ordre culinaire ?

Cinq ans plus tard, en 1841, les Le Bel sont cinq : le maître de maison Marie Joseph Achille et son épouse, leur fils Louis Frédéric Achille et son épouse, avec leur première fille Emma. Les Mabru, eux, ont quitté Pechelbronn depuis 1838, mais Pechelbronn héberge également désormais Clothilde Geynet, une nièce célibataire de Marie Joseph Achille, alors âgée de 38 ans, et citée alors comme domestique. Elle avait sa chambre au second étage. Selon l'inventaire de septembre 1842, elle y disposait d'un mobilier fourni par ses hôtes : une commode en noyer, un bois de lit en noyer, un petit bois de lit, un secrétaire en noyer, une bergère usée, un lavabo complet, quatre chaises à siège de paille, une table d'enfant, trois matelas, un lit de plumes, un traversin, un oreiller, un plumon à taie verte en coton, une couverture en coton et un service complet en porcelaine fine.

En 1846, les Le Bel sont toujours cinq au château, mais ce ne sont plus les mêmes : les parents sont décédés, et Louis Frédéric Achille et son épouse ont désormais trois filles, Emma, Marie et Adèle.

En 1851, les Le Bel sont six, Joseph Achille, le dernier rejeton et futur découvreur de l'asymétrie du carbone, étant déjà âgé de 4 ans. Clothilde Geynet est toujours résidente, mais il y a un nouveau venu : Adolphe Martin, qui est un frère de Madeleine Martin, l'épouse de Louis Frédéric Achille. Le 12 octobre 1843, celui-ci avait déjà été témoin pour le baptême au Pechelbronn d'Adèle, la troisième fille de Louis Frédéric Achille Le Bel. Il était alors étudiant en droit à l'université de Würzburg, en Bavière. Il sera également témoin au mariage à Lampertsloch de cette même Adèle avec le Dr Ernest Herrens Schmidt, le 3 septembre 1869.

Mais ni Clothilde Geynet, ni Adolphe Martin ne sont plus mentionnés comme résidents au Pechelbronn en 1856, qui marque donc la fin de la famille élargie. Les Le Bel sont alors cinq, Emma étant absente. En 1861, c'est Joseph Achille l'absent, en raison sans doute de ses études. Il est également absent en 1866.

Après le départ des Mabru en 1838, les Le Bel n'accueillent plus au Pechelbronn que des employés et domestiques célibataires, dont Jean Henri Bodmer, le gérant de la manufacture, et Georges Kuhn münchen, le nouveau contre-maître de la mine, qui n'y habitera donc que jusqu'à son propre mariage. Seule entorse à cette nouvelle règle, le fermier Jean Siegel, 40 ans et catholique, qui réside au Pechelbronn en 1851 avec toute sa famille : sa femme née Catherine Krantz et leurs cinq enfants, Florent (12 ans), Michel (9 ans), Marie (5 ans), Frédéric (3 ans) et Thiebaut (5 mois). Mais ils ont sans doute déménagé dès que possible.

D'un point de vue confessionnel, la population du Pechelbronn était des plus hétérogènes. En 1851, elle est constituée de 15 catholiques, de 7 luthériens de la confession d'Augsbourg, dont les 4 enfants des maîtres de maison (pourtant catholiques) et de 2 réformés suisses (le gérant Bodmer, 69 ans, et la femme de chambre Antoinette Bros, 25 ans).

De manière générale, les domestiques masculins ne sont jamais restés longtemps, à l'exception de Joseph Buchert, qui a résidé au Pechelbronn pendant une dizaine d'années au moins, de 1836 à

1846, d'abord comme surveillant des travaux, puis comme facteur, puis comme commis ou contre-maître.

Chez les servantes, la palme de la fidélité revient à Madeleine Roser. Elle a habité au Pechelbronn de 1836 à 1856 au moins, avec les grades successifs de gouvernante, femme de ménage et femme de chambre. A relever aussi la carrière de Madeleine Gast, qui, entre 1836 et 1851, a tour à tour exercé au Pechelbronn les fonctions de domestique, de vachère et de cuisinière (2).

Jean Henri Bodmer

Jean Henri Bodmer a été recruté par Louis Frédéric Achille Le Bel peu après le décès de son père en 1842, et cela comme gérant chargé de la comptabilité. Il était célibataire et originaire de Zurich. Les recensements le mentionnent comme résidant au Pechelbronn en 1846 et 1851. Dans l'état-civil de Lampertsloch, il est aussi, avec Louis Frédéric Achille, le témoin du décès de la mère de ce dernier, décès survenu le 15 mars 1844, au Pechelbronn, à une heure du matin.

Le 6 avril 1849, par devant le notaire Petri de Soultz, Louis Frédéric Achille en fit ensuite son mandataire général et spécial. Il lui donna plein pouvoir et procuration pour *« continuer et faire pour lui et en son nom toutes les opérations de commerce, acheter et vendre toutes marchandises, se charger de toutes commissions, passer tous marchés, les exécuter, faire tous chargements, prendre toutes les assurances, souscrire tous billets à ordre, effets de commerce et autres engagements, tirer et accepter toutes traites et lettres de change, signature, endossement, arrêter tous comptes courants et autres de commerce, faire tous procès, dénonciations, comptes de retour, signer tous mandats sur tous correspondants, négociants particuliers et sur toutes caisses et notamment sur la Banque de France »*.

La liste des pouvoirs continue : *« traiter avec tous créanciers, débiteurs ou simples comptables, entendre, débattre, clore et arrêter tous comptes actifs ou passifs, en fixer les reliquats, retirer des administrations des postes, des messageries, roulages et autres, tous paquets et lettres chargées ou non chargées à l'adresse de (Louis Frédéric Achille Le Bel), agir dans les faillites ou déconfitures dans lesquelles (Louis Frédéric Achille) aurait des intérêts à discuter, requérir toutes oppositions, reconnaissances et levée de scellés, procéder à tous inventaires et recouvrements, faire tous devis, réquisitions, protestations et réserves...*

« prendre communication de tous livres, registres, journaux et autres titres et pièces propres à constater la situation active et passive du débiteur, comparaître à toutes assemblées de créanciers, prendre part à toute délibération, vérifier, admettre ou rejeter tous titres qui seraient produits, faire vérifier la créance de (Louis Frédéric Achille Le Bel), affirmer qu'elle est sincère et véritable et qu'il prêt son nom directement ou indirectement à qui que ce soit...

« traiter, composer, transiger, faire toutes remises, signer les contrats d'union, d'attribution et concordat, nommer tous syndics, caissiers, gérants et séquestres, les révoquer s'il y a lieu et en nommer d'autres, accepter toutes cessions, transports, délégations et abandons de biens meubles et immeubles, recevoir toutes les sommes qui peuvent ou pourront être dues à (Louis Frédéric Achille), par qui, à tel titre et pour telle cause que ce soit, payer et acquitter celles dont il est et pourra être débiteur...

« de toutes sommes reçues ou payées donner ou retirer quittance et décharge valable, consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie, remettre ou se faire remettre tous titres et pièces ; en cas de difficulté de la part de qui que ce soit et à défaut de paiement par les débiteurs, exercer toutes poursuites, contraintes et diligences nécessaires, faire tous commandements et toutes sommations, citer et paraître tant en demandant qu'en défendant devant tous tribunaux de paix, se

concilier si faire se peut, prendre tout arrangement, faire toutes remises, accorder termes et délais, traiter, composer, transiger, compromettre en tout état de cause, nommer tous experts, arbitres et amiables compositeurs, leur donner tous pouvoirs et autorisations, s'en rapporter à leurs décisions ou les contester, renoncer à tous appels...

« à défaut de conciliation, se pourvoir devant tous tribunaux compétents, y former toutes demandes, défendre à celles intentées, constituer tous avoués et avocats, les révoquer, en constituer d'autres, plaider, opposer, intervenir dans toutes instances, se pourvoir en garantie, appeler, défendre sur tous appels intentés, faire toutes consignations, interrompre toutes prescriptions ou les opposer, former, procéder à toutes les saisies, ventes de meubles et à toutes expropriations forcées, provoquer tous ordres et distributions, y produire, contester, faire toutes les affirmations, obtenir tous bordereaux, en toucher le montant, donner mainlevée de toutes inscriptions et raisons, consentir toutes restrictions, prêter tous consentements, substituer une ou plusieurs personnes dans tout ou partie des présents pouvoirs, révoquer lesdites substitutions, en faire de nouvelles, passer et signer tous actes, élire domicile et généralement faire tout ce que les circonstances exigeront » (3).

Ce type de procuration, à vrai dire, n'est pas une première dans les établissements miniers de nos contrées. Le 16 mars 1838, déjà, les Dournay père et fils, directeurs gérants de la Société des mines d'asphalte de Lobsann, avaient confié l'administration de leur société en nom collectif et en commandite à leur agent principal Marie Joseph Boulanger, propriétaire et ancien élève de l'Ecole polytechnique demeurant à Paris (4).

Puis le 21 mai 1842, Louis Frédéric Achille Le Bel avait reçu de sa mère et de soeur Adèle, par devant le notaire Müntz de Sultz-sous-Forêts, pouvoir de *« continuer pour eux et en leur nom la gestion de l'établissement des mines d'asphalte du Bechelbronn, tant sous le rapport de l'exploitation et de la fabrication que sous celui du commerce des produits et de l'achat et de la vente de tout ce dont besoin sera »* (5). En mai 1867, ses quatre enfants donneront le même type de pouvoir à leur mère (6).

Selon Paul de Chambrier, Jean Henri Bodmer resta au Pechelbronn jusqu'en 1867, qui est l'année du décès de Louis Frédéric Achille. Ses appointements annuels étaient de 4 000, puis de 5 000 francs, comme Auguste Mabru. Jean Henri Bodmer aurait de plus été, toujours selon Paul de Chambrier, *« un ami dévoué et éprouvé de Bousssingault »*.

Les **Bodmer de Zürich** ont produit de nombreuses célébrités. Nous en avons retenues trois. Le premier, *Johann Jakob Bodmer* (1698-1783), né à Greifensee, près de Zurich, était professeur d'histoire au collège et membre du grand conseil de cette ville. Il traduisit en allemand le *Paradis perdu* de Milton et dénonça l'imitation servile de la France. Le second, *Karl Bodmer*, né en 1809 à Riesbach dans le canton de Zurich, a peint les grands espaces et les Indiens de l'Amérique originelle avant de se fixer en 1849 à Barbizon, à l'orée de la forêt de Fontainebleau, où il s'éteignit en 1893. Le troisième, *Martin Bodmer* (1899-1971) est présenté comme *« l'héritier d'une famille zurichoise, qui a fait fortune dans le textile »*. Il a consacré sa vie à rassembler 160 000 livres, manuscrits et objets en 80 langues, représentatifs de l'histoire et de la diversité de la pensée humaine. Ceux-ci sont conservés dans son ancien hôtel particulier de Cologny, près de Genève, à présent Fondation Martin Bodmer.

Les Bodmer les plus proches de Jean Henri Bodmer du Pechelbronn paraissent être MM. Bodmer, père et fils, concepteurs et fabricants de machines pour filatures de coton à Manchester et correspondants du comité de mécanique de la Société industrielle de Mulhouse. En 1843, Bodmer fils avait ainsi offert à la distinguée société *« une filière à tarauder avec plusieurs assortiments de coussinets et de tarauds ainsi que deux fraises à tailler les roues en fer dentées »*, de son invention, qu'il put présenter en personne à la séance du 27 septembre 1843. Il lui en adressa également plusieurs schémas. D'emblée, la Société industrielle reconnut l'intérêt de ces objets : ils *« présentent un perfectionnement si sensible sur tout ce qui a paru jusqu'à présent en ce genre qu'on peut les envisager comme des outils entièrement nouveaux. Ils sont, à juste titre, dignes de la réputation connue de leur inventeur »*.

Le comité de mécanique décida donc de réunir les fonds nécessaires à l'achat d'une machine et de l'essayer dans la filature de MM. Dollfus-Mieg et Cie. On la soumit à *« une application pratique en comparaison avec deux autres filières, dont l'une ancien système à deux coussinets et l'autre à trois coussinets de Withworth »*. M. Huguenin-Cornety en fit le rapport à la séance du 27 mars 1844 et concluait à *« la supériorité »* de ce *« nouveau système de préparation pour filature du coton »* (7).

Jean Imbs

En 1850, Louis Frédéric Achille engagea Jean Imbs comme garde-magasin. « *Très ingénieux* », selon les termes mêmes de son employeur, celui-ci réussira en 1858 à améliorer le rendement calorifique des fourneaux d'ébullition du Pechelbronn. Il trouva en effet le moyen de fournir enfin une ébullition égale pour huit chaudières, tout en réduisant sensiblement la consommation de combustible et en facilitant le chargement des chaudières en minerai. Son nouveau type de fourneau prit donc le nom de « *fourneau Imbs* ». Il était de quatre chaudières au lieu de six. Le courant de chaleur, au lieu de se diriger directement vers la cheminée, se répartissait sur la surface des chaudières non directement exposée au feu de la grille. Le traitement de 100 kg de minerai ne coûta donc plus que 0,155 franc, au lieu de 0,215 franc auparavant.

Jean Imbs, « *employé aux mines de Pechelbronn* », habitait par contre à Lobsann. Le 16 mai 1857, il a racheté de Jacques Schwartzmann, ancien cultivateur à Lobsann émigré à Buffalo, dans l'Etat de New York, la moitié d'un champ de 8 ares, pour 72 francs, dont il était déjà riverain des deux côtés (8). Au décès de Louis Frédéric Achille Le Bel en mai 1867, il devait encore à ce dernier la somme de 50 francs (9).

Georges et Michel Kuhn münchen

Georges Kuhn münchen est mentionné pour la première fois comme résidant au Pechelbronn lors du recensement du 30 juin 1846, avec l'emploi de « *commis ou contre-maître* », à l'instar de Jean Henri Bodmer. Son embauche, vu son âge (24 ans), ne devait pas être ancienne.

De fait, Paul de Chambrier indique qu'il était entré à la mine en 1845 comme simple ouvrier rouleur, mais que Louis Frédéric Achille ne l'aurait nommé chef des mineurs qu'en 1853. Selon l'auteur de *Historique de Pechelbronn*, Louis Frédéric Achille l'avait un soir surpris chez lui étudiant seul un livre de géométrie, qu'il n'arrivait pas à comprendre. Il décida alors de lui donner lui-même des leçons.

Georges Kuhn münchen était né le 24 novembre 1823 dans le village voisin de Lobsann, où son père Jean-Jacques était maréchal-ferrant. De confession catholique, il est toujours résident au Pechelbronn lors du recensement de 1851, mais avec cette fois le titre d' « *officier des mines* ». Le 24 octobre 1849, toutefois, il était apparu comme « *contre-maître* » dans un acte notarié (10). Le 16 juin 1855, lors de l'inspection annuelle de l'ingénieur des mines du Bas-Rhin, il est mentionné comme « *chef de la mine* » (11), puis le 23 mai 1856, comme « *officier de mine au Pechelbronn* » (12) ; comme « *chef de la mine* » le 3 juin 1862, lors de l'inspection annuelle ; puis comme « *contremaître* » à celle du 6 juin 1865 (11).

Il s'est marié en 1854 avec Marie Madeleine Lutz, née en 1834. Ce qui explique qu'il ne soit plus résidant au Pechelbronn lors du recensement du 30 mai 1856. Il s'est alors installé à Merkwiller.

L'artiste peintre strasbourgeois Théophile Schuler, qui venait souvent en vacances chez son frère Ernest, pasteur à Preuschoorf, est l'auteur en 1867 d'une touchante composition sur bois intitulée « *Le départ du contre-maître pour la mine* » (du Pechelbronn), et qui parut l'année suivante, en mars 1868, dans le mensuel parisien *Le Magasin pittoresque*. On y voit le contre-maître embrasser affectueusement son nouveau-né, sous le regard attendri de la mère. S'agirait-il de Georges Kuhn münchen ? Sans doute non, puisqu'il eut le malheur de perdre tous ses trois enfants en bas âge : un garçon décédé dès le premier jour en 1855, un autre fils décédé au 17e jour en 1858, et une fille décédée sans prénom en 1862 (13).

Notons que Georges Kuhn münchen a également signé le plan de situation des galeries des puits

Madeleine et Salomé du 31 décembre 1846 ainsi que les plans de l'exploitation *Madeleine-Salomé-Joseph* du 1er juillet 1852, du 31 décembre 1860 et du 31 décembre 1865, tous documents conservés par l'Association des amis du musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn. Selon Paul de Chambrier, Georges Kuhn münchen resta à son poste de contre-maître jusqu'à son décès en 1905, bien que pensionné en 1892.

Au recensement du 17 mai 1861, le Pechelbronn héberge un autre Kuhn münchen, prénommé Michel, âgé de 30 ans et donné comme laboureur domestique des Le Bel (2). S'agit-il du frère cadet du précédent, mentionné en 1859-1860 comme garçon boulanger à Lobsann ?

Les domestiques mâles

Louis Frédéric Achille Le Bel avait d'autre part pris pour « *cocher* » un certain **Martin Forst**, domicilié à Lampertsloch avec son épouse, née Madeleine Apprill. Par son contrat de mariage du 2 janvier 1824, Martin Forst, alors simple « *garçon majeur d'ans* », n'avait apporté que 200 francs. Quant au père de la future, il lui avait abandonné à titre de donation, sa maisonnette à rez-de-chaussée de la *Wiesgass* à Lampertsloch, à condition qu'elle dédommage ses trois soeurs et son frère de la somme de mille francs en cinq versements égaux et que lui-même puisse en conserver la moitié en viager gratuit avec son épouse (14). Mais le 17 mars 1853, les époux Forst durent emprunter 400 francs à Joseph Klotz, commerçant juif à Soultz-sous-Forêts. En garantie, il leur fallut alors hypothéquer cette maisonnette à rez-de-chaussée, avec sa grange, ses écuries, ses réduits à porcs, sa cour, son emplacement de cour, son jardin, son verger et son potager, ainsi qu'un lopin de terre de 8 ares, canton *Leimengrub* à Lampertsloch (15).

Georges Ruch, qui est recensé en 1861 comme laboureur domestique de 25 ans résidant au Pechelbronn, est condamné le 23 juillet 1862 par la justice de paix du canton de Woerth à une amende de 1 franc et aux dépens liquidés à 4,90 francs pour être « *passé avec voiture sur propriété d'autrui au ban de Durrenbach, en y causant un dégât* ». Il avait été verbalisé par Ignace Willinger, garde-champêtre de la commune (16).

Signalons enfin **Jean Gassmann**, qui, au concours général agricole de 1858, a remporté une prime de 20 francs dans la catégorie « *Serviteurs ruraux et garçons de ferme* ». En condition chez les Le Bel depuis 33 ans (donc depuis 1825), il était même le premier classé sur onze lauréats (17). Mais les recensements de population du Second Empire ne l'indiquent pas comme habitant du Pechelbronn.

Personnel masculin résidant au Pechelbronn

	1836	1841	1846	1851	1856	1861
Apprill Jacques						boulangier, 28 ans
Bacher Henri		domestique, prot.				
Blattner Joseph					domestiq., 18 ans	
Bodmer Frédéric			gérant, cath., 60 ans			
Bodmer Jean Henri				gérant, 69 ans, suisse, réformé ou calviniste		
Boucher Georges					domestiq., 23 ans	
Breisach Joseph	porcher, 15 ans, cath.					
Buchert Joseph	surveillant des	facteur	commis ou			

	travaux, 50 ans, cath.		contre-maître			
Eyer Henri			domestique, 28 ans, prot.			
Fournier Ignace	vacher, 28 ans, cath.	domestique				
Fricker Philippe	charron, 40 ans, prot.	charron				
Hoeltzel Daniel			domestique, 24 ans, prot.			
Hoeltzel Henri			domestique, 34 ans, prot.			
Kieber Louis		domestique, prot.				
Kienzler Joseph		géomètre arpenteur, cath.				
Kuhn Henri		domestique, cath.				
Kuhnmüch Georges			commis contre- maître, 24 ans, cath.	officier des mines, 28 ans, cath.		
Kuhnmüch Michel						laboureur domest., 30 ans
Moog Pierre						laboureur domest., 42 ans
Mutschler Georges	maréchal ferrant 54 ans, prot.					
Rencker Jacques			domestique, 21 ans, prot.			
Ruch Georges						laboureur domest, 25 ans
Schneider Philippe				domestique, 22 ans, prot.		
Siegel Jean				fermier, 40 ans, cath., avec sa femme et ses 5 enfants		
Süss Henri	domestique, 25 ans, prot.					
Trapp Valentin	domestique, 36 ans, prot.					
Wild Philippe Jacques				domestique, 27 ans, prot.		
Winter Michel					garde-forestier, marié, 44 ans, avec sa femme et son fils	

(ABR : 7M489)

Servantes, cuisinières et femmes de chambre

Au nombre des servantes « *en condition chez M. Le Bel au Pechelbronn* », il faut citer **Barbe Eder**. C'était la fille d'un tourneur en bois de Hermerswiller, à l'est de Soultz-sous-Forêts, Frédéric Eder. Les recensements de population la mentionnent comme « *femme de ménage* » et de confession protestante en juin 1846, puis comme « *femme de chambre* » en 1851 (2). A l'été 1850, à l'âge de 33 ans, elle épousa François Joseph Jean Baptiste Küntzler, arpenteur géomètre demeurant à Merkwiller, peut-être un autre employé des établissements Le Bel, mais qui était le veuf de Salomé Trog, sa première femme. Le 17 juillet 1850, par devant le notaire Hippolyte Nansé de Soultz-sous-Forêts, les futurs époux ont établi entre eux une communauté réduite aux acquêts.

Barbe Eder apporta alors en dot un trousseau constitué d'un lit complet avec couchette, de six draps, de deux dessous de lit, de six taies d'oreiller, de huit nappes, de seize essuie-main, de 13

mètres d'étoffe, d'une armoire en noyer à deux battants, d'une table et de six chaises, le tout estimé à 335,50 francs. Elle apportait également 1 500 francs de créances, pendant que Louis Frédéric Achille Le Bel lui devait encore 50 francs de gages. Elle apportait enfin quatre parcelles de terre au ban de Hermerswiller, auxquelles devaient encore s'ajouter trois autres parcelles en héritage de ses père et mère. De son côté, l'arpenteur géomètre apportait ce qu'il avait repris de la communauté qui avait existé avec sa première femme et qu'énumère l'inventaire dressé par le même notaire le 27 mai précédent (18).

Une **Madeleine Eder**, sans doute une parente, lui succède au Pechelbronn comme simple « *servante* ». Les recensements de population la mentionnent comme habitante du Pechelbronn en 1856, 1861 et 1866. Comme « *filie majeure en condition chez M. Le Bel, demeurant au Pechelbronn* », elle fait même l'acquisition le 27 mars 1865, à 52 ans, pour 130 francs, d'un lopin de terre et pré de 7,4 ares canton *Eyer* à Kutzenhausen, à l'adjudication des biens de Henri Trog, ancien tonnelier à Lobsann, originaire de Kutzenhausen. Michel Martin, le bedeau du maire de Kutzenhausen, s'était alors porté fort pour elle (19). Au décès de Louis Frédéric Achille Le Bel, en mai 1867, Madeleine Eder devait encore à celui-ci la somme de 450 francs, pour un motif non précisé (20). En tout cas, si des parentes se succédaient comme domestiques chez les Le Bel, c'est qu'a priori la condition n'y était pas trop désavantageuse...

Plus inattendu : le 31 janvier 1857 est signalée une « *rentière demeurant au Pechelbronn* », du nom de **Madeleine Roser**. Célibataire, elle prêta alors la somme de 1 000 francs à Marguerite Foell, sans état, veuve de Thiebaut Holtzmann père, ainsi qu'à Jacques Holtzmann, tisserand, tous deux demeurant Oberbetschdorf, sous l'hypothèque bien sûr de tous leurs biens à Ober- et Niederkutzenhausen (21). Madeleine Roser figure comme « *gouvernante* », résidente du Pechelbronn, de confession catholique romaine, dès le recensement de 1837, à l'âge de 48 ans.

L'inventaire de septembre 1842 nous apprend qu'elle avait sa chambre au troisième étage, alors meublée d'une commode en noyer, d'un lit de sangle, de deux paillasses, d'un matelas, d'un dessus de lit, d'un traversin, de deux oreillers, d'une chiffonnière, d'un bois de lit en sapin, d'un matelas, d'un plumon, d'une couverture, d'un miroir et d'une table de nuit, tous propriétés des maîtres de maison (22).

Mais aux recensements de 1846 et de 1851, elle ne figure plus que comme « *femme de ménage* », avant de finir comme « *femme de chambre* » à l'âge de 66 ans en 1856, qui est le dernier recensement à en faire état. C'est donc elle, de tout le personnel des Le Bel, qui vécut le plus longtemps au château (2).

Personnel féminin résidant au Pechelbronn

	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866
Apprill Barbe			domestique, 22 ans, cath.	servante, 26 ans			
Apprill Thérèse		cuisinière, cath.					
Boehler Salomé						servante, 23 ans	
Brod Antoinette			bonne d'enfants, 20 ans, cath.	femme de chambre, suisse, réformée, 25 ans			
Eder Barbe			f. de ménage, 29 ans, cath.	femme de chambre, 34 ans			
Eder Madeleine					servante, 44 ans	servante, 49 ans	serv., 53 ans
Froeschner Elisabeth	cuisinière, 38 ans, prot.						
Frühau Madeleine	domestique, 29 ans, prot.	femme de chambre					

Gast Madeleine	domestique, 35 ans, cath.	vachère	cuisinière, 44 ans, prot.	cuisinière, 49 ans			
Geynet Clothilde	nièce, 34 ans	domest., cath.		tante			
Graehling Dorothée	domestique, 20 ans, prot.						
Grossell Agathe			femme de chambre, 20 ans, cath.				
Hauswürrh Marie Anne							servante 18 ans
Herter Louise							serv. 22 ans
Jabert Marie Anne	cuisinière, 54 ans, cath.						
Lang Elisabeth						servante, 24 ans	
Mathis Guillemette					femme de chambre, 23 ans		
Menget Barbe							serv., 26 ans
Müller Catherine	cuisinière des Mabru, 40 ans, cath.						
Roser Madeleine	gouvernante, 48 ans, cath.	gouvernante	femme de ménage, 56 ans	femme de ménage, 61 ans	femme de chambre, 66 ans		
Specht Dorothée					cuisinière, 40 ans		
Stoltz Madeleine						servante, 20 ans	
Thomas Caroline	cuisinière des Mabru, 22 ans, cath.						
Thomas Madeleine		servante, prot.					
Trog Salomé		servante, prot.					
Wüst Salomé					servante, 22 ans		
Zwilling Bartel							servante, 18 ans

(ABR : 7M489)

Les chambres des domestiques

Les domestiques des deux sexes avaient leur salle commune au rez-de-chaussée du château. Ils y prenaient leurs repas. En septembre 1842, lors de l'inventaire après-décès de Marie Joseph Achille, cette pièce était meublée d'un bas buffet en noyer, de 4 chandelles et 3 mouchettes, de 5 fourchettes, d'un tonneau à faire le beurre, de 30 kg de vieux fer (?), de 2 baquets, d'un banc, de 4 bancs en chêne, d'une table en chêne, de 3 chaises, d'une armoire en sapin, d'une pendule de la Forêt-Noire, d'un poêle en fonte, d'une table, de 20 corbeilles à pâte, de 10 plateaux en tôle, de 2 marmites économiques, de 3 poêlons, de 8 pots de grès, de 4 plateaux en tôle, de 15 pots et écuelles en argile, de 3 paniers, d'une lanterne, de 2 fers à repasser, de 6 planches, d'une lampe en cuivre, d'une armoire et de divers rayons de cuisine. Tout ce mobilier appartenait évidemment au maître de maison (22).

Les servantes logeaient au château. Comme déjà indiqué, Clothilde avait sa chambre individuelle au 2e étage, mais Madeleine Eder, la gouvernante, logeait au troisième. Les autres logeaient ensemble dans une autre pièce du troisième étage. En septembre 1842, lors de l'inventaire après décès de Marie Joseph Achille, celle-ci avait pour mobilier : 2 coffres en bois, 4 chaises à siège de paille, 2 bois de lit en sapin, une table de nuit et une petite, 2 paillasses, 2 matelas, 2 dessus de lit et 2 oreillers, le tout évidemment fourni par les maîtres de maison (22).

Les domestiques masculins, eux, logeaient à part. Le plan de 1797 signale ainsi un « *logement des gens de métier* » dans la forge, alors située à gauche de l'arrière-cour actuelle. Puis l'on avait construit en 1813, à la place de la maisonnette successivement habitée par le directeur Koehler, la veuve de la Sablonnière et la veuve d'Antoine Le Bel, une nouvelle maison de style alsacien, avec cave, rez-de-chaussée et premier étage.

Elle eut des affectations variées. En 1831, sur le plan d'Auguste Mabru, elle abritait tout à la fois l'atelier du tonnelier et du charron, un grand four à pain, une chambre à repasser le linge, « *les chambres des domestiques mâles et autres pièces à divers usages* » (11). En 1842, l'une de ces pièces était occupée par le surveillant des travaux Joseph Buchert, une autre par le sellier pendant qu'une troisième offrait une capacité d'accueil de cinq personnes. Cette dernière pièce, en effet, était alors meublée de trois bois de lit, de trois paillasse, de deux lits de plumes, d'une table en sapin, d'un bas buffet, d'une encoignure en noyer, d'une armoire en sapin et d'un coffre (22). Le vacher, par contre, selon le plan Mabru de 1831, dormait dans une petite chambre située à l'angle nord-est de l'ancienne écurie.

Les domestiques d'Antoine et Jean Le Bel

Rappelons qu'en juillet 1784, au décès de Jean Baptiste Le Bel, le Pechelbronn employait huit domestiques et employés, quatre de chaque sexe : Marguerite Brauener, Marguerite Fünfrock, Anne Hällter et Madeleine Schaer d'une part ; Jacques Ennesser, Joseph Herrmann, Georges Jacob et Philippe Stephan d'autre part (23). La plupart d'entre eux résidait déjà sur place.

L'inventaire, réalisé le 19 mai 1789 après le décès d'Antoine Le Bel, énumère ainsi :

- 3 lits de domestiques composés d'une paillasse, un matelas, un oreiller, un plumon et un bois de lit, alors estimés à 120 livres ;
- 3 selles de domestiques ;
- et 2 lits de domestiques dans l'écurie, composés pour leur part de 2 matelas, 2 traversins et 2 plumons, et estimés ensemble à 100 livres (24). ©

Jean-Claude Streicher (septembre 2008)

NOTES :

(1) « *Recherches expérimentales sur le développement de la graisse pendant l'alimentation des animaux, par M. Boussingault* », *Annales de chimie et de physique*, 1845, t. 14, p. 433).

(2) ABR : 7M489.

(3) ABR : 7E56.2/80.

(4) AN : MC ET/LXVIII/924.

(5) ABR : 7E56.1/260.

(6) ABR : 7E56.1/260.

(7) *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, n° 86, p. 16, 77, 253-273, suivies de deux planches.

(8) ABR : 7E56.2/103.

(9) ABR : 7E67.2/163.

(10) ABR : 7E56.1/244.

(11) Archives du musée du pétrole de Merkwiller-Pechelbronn, documents très aimablement communiqués par M. Daniel Rodier, vice-président de l'association.

(12) ABR : 7E56.2/100)

(13) D'après les fascicules « *Kutzenhausen* » de l'Agawe, Atelier généalogique de l'arrondissement de Wissembourg et environs.

(14) ABR : 7E69.2/28.

- (15) ABR : 7E56.2/91.
- (16) ABR : U2227.
- (17) *Le Courrier du Bas-Rhin*, mardi 28 septembre 1858.
- (18) ABR : 7E561/253.
- (19) ABR : 7E56.1/272.
- (20) ABR : 7E67.2/163.
- (21) ABR : 7E56.1/260.
- (22) ABR : 7E62.2/71.
- (23) ABR : 6E40.2/114.
- (24) ABR : 6E40.2/115.